

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

27 janvier 2021

Petite enfance : mesures de soutien aux familles

La Ville de Genève a décidé de prolonger jusqu'à fin février les mesures instaurées en automne 2020 afin de minimiser les conséquences financières de la crise sanitaire pour les familles empêchées de travailler.

La facturation reste suspendue pour les jours pendant lesquels les parents gardent leurs enfants à domicile, suite aux décisions prises par les autorités. Au surplus, les structures d'accueil qui doivent réduire momentanément leurs horaires d'ouverture par manque de personnel continuent d'ajuster leur facturation en conséquence.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication au
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

Soutien au commerce local : nouvelles mesures

Le Conseil administratif a décidé de prendre des mesures supplémentaires et complémentaires à celles déjà prises en 2020 afin de soutenir le commerce local. Il a décidé plusieurs exonérations :

Pour les terrasses d'établissements publics

Gratuité de la taxe d'occupation du domaine public du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

Pour les installations saisonnières ou annuelles sur le domaine public municipal (carrousel, pavillons, édicules et food-trucks)

Rabais de 25 % de la taxe d'occupation du domaine public du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

Pour les procédés de réclame et empiétements

Rabais de 50 % de la taxe d'occupation du domaine public du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

Pour les panneaux peints

Gratuité de la taxe d'occupation du domaine public pour le 1^{er} et 2^e trimestre 2021 (1^{er} janvier au 30 juin 2021). En cas de reprise partielle des activités culturelles et des salons, la gratuité à hauteur de 50 % de la taxe d'occupation du domaine public sera toutefois attribuée du 1^{er} avril au 30 juin 2021 (2^e trimestre).

Pour les marchés alimentaires et non alimentaires

Gratuité de la taxe d'occupation du domaine public pour les marchés non alimentaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

Rabais de 50 % de la taxe d'occupation du domaine public pour les marchés alimentaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2021.

Pour les buvettes des centres sportifs du Bout-du-Monde et de la Queue d'Arve

Gratuité de la redevance en janvier et février pour la buvette du Centre sportif du Bout-du-Monde et pour la buvette du Centre sportif de la Queue d'Arve. Cette mesure sera maintenue au-delà en cas de fermeture prolongée des établissements publics par le Conseil fédéral ou le Conseil d'Etat.

Contact

Mme Marie Barbey-Chappuis, Conseillère administrative, en contactant M. Cédric Waelti, responsable communication du Département de la sécurité et des sports
079 596 19 79 – cedric.waelti@ville-ge.ch

Réponse critique du Conseil administratif à la consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030 de la Confédération

La Ville de Genève a répondu à la consultation engagée par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication sur la Stratégie pour le développement durable 2030. Si le Conseil administratif reconnaît la pertinence des trois domaines prioritaires définis par la Confédération (consommation et productions durables ; climat, énergie et biodiversité ; égalité des chances), il se montre néanmoins critique quant à la stratégie proposée.

Pour le Conseil administratif, il apparaît en effet que, face à l'importance des défis actuels, la stratégie du Conseil fédéral manque d'ambition et de cohérence. L'Exécutif souligne notamment l'absence d'une formulation volontariste en faveur des transitions écologique et sociétale nécessaires à l'aune des limites planétaires. Il relève également la non-prise en considération des enjeux intersectionnels dans la lutte contre les discriminations.

Au surplus, le Conseil administratif estime que le rôle des collectivités locales et de la société civile n'est pas suffisamment souligné dans la stratégie fédérale, qui cite comme seuls moteurs du développement durable « l'économie, la finance, la formation, la recherche et l'innovation ». Pourtant, la politique volontariste de durabilité urbaine de nombreuses villes, dont Genève, est démontrée, notamment à travers des objectifs climatiques plus ambitieux que les objectifs fédéraux. La Ville de Genève s'appuie par ailleurs sur le Plan climat cantonal. La société civile se démarque, quant à elle, par l'engagement concret de nombreuses associations et coopératives, qui proposent des innovations sociétales réelles et efficaces pour la transition de nos territoires.

Contact

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
022 418 22 40 ou 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch

« La Nuit est belle ! » : deuxième édition le 21 mai 2021

La Ville de Genève participera à la deuxième édition de la manifestation «La Nuit est belle! », initiée par le Muséum d'histoire naturelle de Genève, la Société Astronomique de Genève, la Maison du Salève et le Grand Genève. Comme lors de la première édition du 26 septembre 2019, l'éclairage public sera éteint le temps d'une nuit, à l'échelle du Grand Genève, pour sensibiliser l'ensemble de la population à la pollution lumineuse et permettre de redécouvrir la valeur du patrimoine nocturne. Après l'observation des étoiles en 2019, la biodiversité nocturne sera mise à l'honneur en 2021 et de multiples possibilités d'observer la nature seront offertes.

Le Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité (AGCM) coordonnera cet événement à l'échelle de la Ville de Genève. Ce service est également en charge de la révision du Plan Lumière municipal, qui sera présentée au printemps, et dont les axes d'actions en matière de préservation de la nuit et de la vie nocturne rejoignent les objectifs de « La Nuit est belle! ».

Davantage d'informations sur: www.lanuitestbelle.org

Contact

Mme Frédérique Perler, Vice-présidente du Conseil administratif, chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle : 022 418 20 32 – cora.beausoleil@ville-ge.ch

Reprise de la place de jeux de Baby-Plage par la Ville de Genève

Le Conseil administratif a décidé d'intégrer l'espace de jeux de Baby-Plage au parc des places de jeux de la Ville, répondant ainsi favorablement à la demande de l'Association Cheetah Baby-Plage.

Pour rappel, cet espace de jeux, original et très apprécié du public, a été aménagé dans les années 2000 avec des matériaux de récupération. Au cours des 20 dernières années, la Ville de Genève a financé de nombreux travaux pour assurer la sécurisation du site et son adaptation aux normes en vigueur.

La Ville de Genève remercie l'Association pour son fort engagement qui a grandement permis la réalisation de ces jeux et qui a participé au maintien de leur esprit initial.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication au Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch

La Ville de Genève adhère à la campagne Fair Trade Town

Le Conseil administratif a décidé de rejoindre la campagne Fair Trade Town visant à promouvoir un commerce équitable et responsable.

Ce faisant, l'Exécutif s'est engagé, pour les années 2021 et 2022, à renforcer les principes du commerce équitable dans les procédures d'achats publics et à augmenter la part des fournisseurs répondant à ces critères, notamment dans le domaine des textiles, des

chaussures et des accessoires. Le Conseil administratif entend également élaborer et diffuser une offre à tous les départements municipaux, proposant des solutions de café en grain issu du commerce équitable et biologique.

En parallèle, le Conseil administratif souhaite fixer des objectifs chiffrés visant à renforcer significativement la part de produits labellisés du commerce équitable dans les établissements de restauration collective, principalement pour les fruits, jus exotiques, riz et céréales ou denrées d'agrément (chocolat par exemple). Enfin, dès 2022, l'Exécutif entend sensibiliser la population et les acteurs-trice-s économiques à l'importance de s'engager en faveur du commerce équitable.

Contact

M. Alfonso Gomez, Conseiller administratif, Département des finances, de l'environnement et du logement, en contactant Mme Anna Vaucher, collaboratrice personnelle
022 418 22 40 ou 078 760 97 97 - anna.vaucher@ville-ge.ch

Décès de Jacqueline Berenstein-Wavre : la Ville de Genève exprime sa tristesse et sa reconnaissance

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que le Conseil administratif a appris la disparition de la militante féministe Jacqueline Berenstein-Wavre, à l'âge de 99 ans.

Elue au Conseil municipal de la Ville de Genève en 1963, elle avait fait son entrée au Grand Conseil genevois dix ans après pour en devenir la présidente en 1989.

La Ville de Genève tient à rendre hommage à une grande figure politique, ardente militante féministe et socialiste, et qui aura marqué la société par son implication inlassable en faveur des droits des femmes, notamment par son combat pour que les femmes suisses obtiennent, le 7 février 1971, le droit de vote et d'éligibilité.

C'est également sous son impulsion que l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes a abouti, en 1981, et que la Commission fédérale pour les questions féminines a vu le jour. Sa vie aura constitué une leçon de courage et d'engagement sans limite pour la cause des femmes et pour la défense de la paix.

Le Conseil administratif est profondément attristé par sa disparition. Il souhaite présenter à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.